

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté du **portant nomination à la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant** **du ministre chargé de l'agriculture (CNECA)**

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,

Vu le décret n° 92-172 du 21 février 1992 modifié relatif à la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture, et notamment ses articles 4-2° et 5-4° ;

Vu l'arrêté du 25 septembre 1992 fixant la liste des sections de la commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2013 portant composition à la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture (CNECA) ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2013 portant nomination à la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture (CNECA) ;

Vu l'arrêté du 3 février 2014 portant nomination à la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture (CNECA) ;

Sur proposition du conseil scientifique d'Agrocampus Ouest en date du 21 mai 2014,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture :

Section n° 4 : chimie, technologie, sciences des aliments

Professeur des universités

Suppléant : M. Cyril FEIDT

Directeur de recherche

Suppléante : Mme Isabelle OSWALD

Maître de conférences des universités

Suppléant : M. Hervé ROBERT

Chargé de recherche

Suppléante : Mme Cécile BARRON

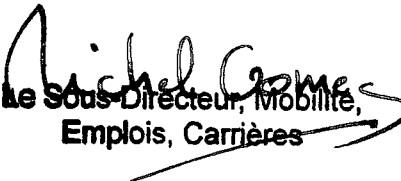
Article 2

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 02 OCT. 2011

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Pour le ministre et par délégation :


Le Sous-Directeur, Mobilité,
Emplois, Carrières

Michel GOMEZ